

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/114

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.2)

Commission de Délégation de Service
Public (C.D.S.P.) – modification de la
composition suite aux démissions de deux
membres du conseil municipal

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 16 JUIL. 2026

ID : 059-215902958-20260708-2026_114-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal**

d'HAZEBROUCK

SEANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026

L'An deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le trente juin deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 30 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. CHAFCHAF,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, Mme SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIE, Mme PATOUX, Mme BRANDT, M. VERSCHEURE,
Mme DELHAIZE, Mme BOUQUET, M. BRIFFAUT, Mme CZAPNICK-PORET,
M. CASTRE, Mme SIX, M. SOOTS, Mme CAUDRON, M. VINCENT,
M. VEZARD, Mme VEIT-TORREZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. WYCKAERT	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme SCHERRIER	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
M. DENTENER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L. 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

Vu la délibération n°2026/040 du 1er avril 2026 par laquelle le Conseil Municipal a créé la Commission de Délégation de Service Public et fixé les modalités de dépôt des listes pour l'élection de ses membres, conformément aux dispositions des articles L.1414-2 et D.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026/041 du 1er avril 2026 par laquelle le conseil municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P.) ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Vincent LEFEBVRE, conseiller municipal, reçue en mairie le 17 juin 2026 ;

Vu les installations de Madame Béatrice VEIT-TORREZ et de Monsieur Clément VEZARD en qualité de conseillers municipaux lors de la séance du 8 juillet 2026 ;

Considérant que Monsieur Vincent LEFEBVRE avait été élu membre titulaire de cette commission par délibération n°2026/038 du 1er avril 2026 ;

Considérant sa démission, il convient de procéder au remplacement du siège devenu vacant au sein de la Commission de Délégation de Service Public ;

Les représentants de chaque liste politique qui composent le Conseil Municipal ont été invités à déposer les listes de candidats à la Commission.

Vu la liste déposée ;

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- de procéder à l'élection, en respectant le principe de la représentation proportionnelle, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants figurant sur la (ou les) liste(s) déposée(s) conformément aux dispositions des articles D.1411-3 et D.1411-4 du Code général des collectivités territoriales appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public,

Après consultation des groupes constituant le Conseil Municipal, la suivante est proposée :

PRESIDENT : M. le Maire, Valentin BELLEVAL
Président Suppléant : M. Philippe GRIMBER

Liste 1 :

Membres Titulaires :

- 1 – M. Hervé DELVA**
- 2 – M. Constant DEVOS**
- 3 – M. Didier TIBERGHIE**
- 4 – M. Gaël DUHAMEL**
- 5 – Mme Béatrice VEIT-TORREZ**

Membres Suppléants :

- 1 – Mme Céline SAUZEAU**
- 2 – M. Alain CASTRE**
- 3 – M. Noël VERSCHURE**
- 4 – Mme Brigitte SCHOONHEERE**
- 5 – M. Philippe DUHAMEL**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal a décidé en séance, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et a autorisé le vote à main levée.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

à L'UNANIMITÉ
(35 voix pour)

Sont élus membres de la Commission de Délégation de Service Public

Liste 1 :

Membres Titulaires :

- 1 – M. Hervé DELVA
- 2 – M. Constant DEVOS
- 3 – M. Didier TIBERGHIE
- 4 – M. Gaël DUHAMEL
- 5 – Mme Béatrice VEIT-TORREZ

Membres Suppléants :

- 1 – Mme Céline SAUZEAU
- 2 – M. Alain CASTRE
- 3 – M. Noël VERSCHURE
- 4 – Mme Brigitte SCHOONHEERE
- 5 – M. Philippe DUHAMEL

PRESIDENT : M. le Maire, Valentin BELLEVAL

Président Suppléant : M. Philippe GRIMBER

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,



Amaël BRIFFAUT

Le Maire
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,



Valentin BELLEVAL